N°21 Janv/Fév 1996

BILLY BERCLAU 2000

Bulletin municipal d'informations

pas de social sans solidarité

Au sommaire

Page 4 et 5

Animation, fêtes et sport

- Agenda

- À la découverte de Londres...
- Le téléthon des enfants
- Le point sur les classes de neige
- 2 anniversaires bien différents

- Rétrospective 95

Pages 6 et 7

Qui êtes-vous ?

- Clotaire Verbeke

un exemple de courage et de patriotisme

Page 8

Les quartiers en chantier

- Le projet d'aménagement de l'entrée de la ville
- Du nouveau dans la signalisation et dans la voirie

Pages 9 à 13

Dossier :

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

- Historique
- Structure, organisation, moyens
- Des dossiers et des sigles
- Fonctionnement
- l'Aide médicale
- Le rôle de l'assistante sociale
- Une interview de Jean Louvin et Michel Leroy

Page 14

L'équipe municipale au travail

- Le Sous-Préfet de Béthune en visite à Billy-Berclau

Page 15

La parole aux associations

- Du nouveau à la maison pour tous
- Bravo à l'ACBB
- Des tombolas et des gagnants...
- Et si on jouait à la pétanque...
- Remerciements du Comité d'Entraide

Page 16

Info et brèves

- Les chiffres de l'année 95
- Etat civil
- Des colis de Noël pour tous...
- Une ville illuminée
- Infos ville propre

Edito

Une nouvelle année commence. C'est toujours un moment privilégié pour l'espoir. Avec une conjoncture économique qui n'est pas bonne, des dotations d'Etat en nette diminution et des dépenses sociales en forte augmentation, elle s'annonce difficile.

Il nous faudra encore plus de rigueur et de détermination pour mener à bien nos projets.

Cependant, je suis résolu à me battre et à dynamiser l'équipe d'hommes et de femmes qui m'entoure :

- *pour conserver au maximum tous les services qui fonctionnent depuis de nombreuses années : RME, cours d'anglais gratuits, classes de neige, colonies, centres aérés, mini-centres, garderie, Opération Jeunes à partir de 18 ans...*
- *pour continuer la mise en place des grosses infrastrutures telles que l'assainissement...*

Comme les années précédentes, et comme je l'ai déjà dit de nombreuses fois "Je poursuivrai ce travail acharné, loin des considérations politiciennes avec l'ensemble des élus et des forces vives afin que BILLY-BERCLAU fasse la course en tête vers l'an 2000."

Bonne année à tous.

Daniel DELCROIX, *Maire.*

Billy Berclau 2000
Bulletin d'information municipale

Directeur de publication : Daniel Delcroix

Comité de rédaction :
Daniel Delcroix - Marcelle Boussemart - Bernadette Malbranque

Administration : Daniel Delcroix - Mairie de Billy Berclau.

Conception graphique : Et si... L'AGENCE Lille

Impression : Imprimerie Artésienne - Liévin

Crédit photographique :
Pierre Bialais - Sam Bellet- - Marcelle Boussemart

Illustrations : Yves Lelièvre - Périodicité bimestrielle

Dépôt légal - Janvier 1996. N°ISSN 1245 1460

AGENDA

Janvier

Lundi 8 et Mardi 9
ATELIER-SPECTACLE DE CONTES animé par K. RONSE pour les CP des 2 écoles primaires et les sections grands et moyens de l'école maternelle
au Centre Culturel F. DOLTO

Vendredi 12
Assemblée Générale du Club du 3ème Age
à la salle des fêtes

Dimanche 14
Assemblée Générale de l'A.C.B.B.
à la Maison pour Tous

Dimanche 21
Assemblée Générale des ACPG - CATM
à la Maison pour Tous
Pêche au brochet organisée par la Société de Pêche *à la base nautique*

Samedi 27
Assemblée Générale de la Confédération des familles *à la Maison pour Tous*
Assemblée Générale et repas du Moto club des Etangs *à la salle des fêtes*

Dimanche 28
Championnats régionaux de cross country (F.F.A) *sur la base de loisirs*

Février

Dimanche 4
Repas organisé par le Club de cyclotourisme Ouverture des portes à 13 heures
salle des fêtes

Dimanche 11
Repas organisé par le Comité d'Entraide
à la salle des fêtes

les 24 et 25
Tournoi de tennis de table
à la salle polyvalente

LONDRES découvert par les jeunes et moins jeunes des cours d'anglais.

Le 17 décembre dernier, 110 personnes empruntaient la compagnie P&O pour se rendre de l'autre côté du Channel afin de mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises durant les cours dispensés par Melle Pascaline RIGAL.

En effet, après le succès qu'ont connu les cours d'anglais depuis leur création et afin de satisfaire la demande des habitants de la commune, M. DELCROIX, aidé de Mme BOUSSEMART, a décidé de créer un laboratoire de langues destiné à la fois aux élèves des écoles primaires et du secondaire mais également aux adultes désireux d'approfondir leurs connaissances en anglais. Ce sont au total 248 élèves volontaires et 6 classes primaires qui y sont accueillis. Ces cours se divisent en différents niveaux : initiation, soutien et approfondissement et font intervenir diverses méthodes : cours audio-oraux, compréhension et expression orale et écrite, phonétique, grammaire... l'objectif principal est bien entendu d'améliorer la compréhension et l'expression dans cette langue étrangère.

Signalons qu'après dispersion dans les rues de LONDRES, tout le monde rentra à bon port, preuve s'il en est que l'enseignement est de qualité.

La solidarité n'a pas d'âge

Les maladies génétiques frappent sans discernement.

Les élèves de l'école J.Jaurès ont participé au téléthon en organisant un lavage de voitures les samedi 2 et dimanche 3 décembre.

Les 1 000 F récoltés s'ajouteront aux autres dons permettant à la recherche de progresser.

Un grand merci à tous ces enfants.

Classes de neige.... le point avant le départ.

C'est le 5 février prochain que les élèves des CM2 des écoles primaires quitteront les bancs de l'école pour les pistes de ski du GRAND BORNAND. Le 12 décembre, toutes les familles étaient invitées par la Municipalité à une réunion d'informations au cours de laquelle chacun put découvrir le lieu du séjour et les activités proposées.

Le 1er anniversaire de la MAPAD

Déjà un an que cette structure fonctionne ; toutes les chambres sont occupées et la liste d'attente s'allonge. Pour fêter dignement cet anniversaire, un repas était organisé le 15 novembre dernier et c'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée cette journée.

Les «personnes âgées» ne sont pas oubliées par les plus jeunes en ces jours de fête de fin d'année ...puisque les élèves de la classe de Mme DRUELLE ont tous rendu visite le samedi 15 décembre aux résidents de la MAPAD et leur ont remis des dessins de NOEL. L'émotion était au rendez-vous. Félicitons ces jeunes pour leur heureuse initiative.

Madame FREMAUX a soufflé ses 100 bougies

C'est à la Maison de Retraite d'HERLIES que Mme FREMAUX Denise fêtait son 100ème anniversaire ce samedi 16 décembre, en présence de toute sa famille, du personnel de la maison de retraite et d'une délégation d'élus d'HERLIES et de BILLY-BERCLAU. Bien que des raisons de santé l'obligent à fréquenter une maison de retraite, son coeur n'en est pas moins resté à BILLY-BERCLAU et c'est avec une parfaite lucidité qu'elle évoqua les «anciennes» familles de son village natal. Des cadeaux lui furent remis et pour clore cette sympathique cérémonie, l'Harmonie Municipale d'HERLIES exécuta quelques morceaux. Elle tint à remercier toutes les personnes présentes en leur fredonnant une «chansonnette» du temps passé.. comme quoi en France, tout se termine par des chansons.

mars

du 31 mars au 19 avril
GRANDE FETE DU PRINTEMPS
organisée par les commerçants locaux en partenariat avec la Municipalité et la C.C.I. de BETHUNE

mai

les 13 et 14
1ER FORUM DE LA SÉCURITÉ
organisé par la Municipalité

juin

«SILENCE ! ON JOUE..»
ou le mois du théâtre dans les écoles

Le 3 : **INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL FRANÇOISE DOLTO**

Le 25 : **1er SALON DE LA COMMUNICATION DE LOISIRS** *organisé par le club cibiste Alpha Sierra*

juillet

13 - 14 et 15 :
ON A FETÉ LE 14 JUILLET...
spectacle avec le groupe IMAGE, feu d'artifice, kermesse..

octobre

13 - 14 et 15 :

LE TEMPS DES LIVRES AU CENTRE CULTUREL et LES 10 ANS DE LA GARDERIE
organisés par la Municipalité avec la prestation des comédiens de la Compagnie ILOTOPIE.

Monsieur Clotaire VERBEKE

Le samedi 2 décembre à la salle d'honneur Charles Jorisse avait lieu les noces de diamant de Madeleine et Clotaire VERBEKE. Une cérémonie émouvante qui mettait à l'honneur un couple bien connu de tous les Billy-Berclausiens.

En effet, la vie de Clotaire pourrait être le sujet d'un roman ou le scénario d'un film de guerre.

B.B. 2000 : M. Clotaire VERBEKE, quand êtes-vous né et où avez-vous passé votre enfance ?

C. VERBEKE : Je suis né à Courrières, le 13 avril 1913 et j'ai passé toute mon enfance à Wingles.

Comment avez-vous passé votre jeunesse ?

Le plus simplement du monde. J'ai d'abord été chef de chantier dans l'entreprise de travaux publics de mon père jusqu'en 1935, date de mon mariage. Je suis ensuite entré à l'usine d'Explosifs où j'ai travaillé à la fabrication de la dynamite jusqu'au 29 août 1939.

Et c'est là que les ennuis ont commencé ?

1939, c'est la déclaration de guerre. Je suis mobilisé dans la 5ème division motorisée et je deviens chauffeur de camion.

Que transportiez-vous ?

Une douzaine d'hommes et des amorces pour faire sauter les bombes. Et c'est ainsi qu'en mai 40, nous arrivons en Belgique. Mon lieutenant et un sous-officier sont tués en voulant faire sauter un char allemand. Je rejoins donc mon unité à Charleroi.

Et là que s'est-il passé ?

Nous avons combattu le long de la Meuse et nous avons reculé jusqu'à Thuin, Maubeuge et enfin Auchy les mines... c'était la débâcle.

Vous étiez revenu près de chez vous ?

Oui, j'ai même emprunté un vélo pour revenir à Billy-Berclau prendre des nouvelles de ma famille. Mais je n'ai vu personne. Tout le monde avait évacué à Boubecq près de Lillers. Je suis donc retourné à Auchy les Mines où nous avons fait sauté le pont de La Bassée. Puis, nous sommes partis à Popperinge où nous avons reformé une division avec des anglais et des belges pour ensuite nous diriger vers Dunkerque.

Ce fut de durs combats ?

C'était l'enfer. à Rosendaël, où nous nous étions arrêtés, il tombait des tonnes de bombes. J'ai vu une pierre tombale s'envoler et me passer au ras des moustaches.

Comment vous êtes-vous sorti de Dunkerque ?

Nous avons embarqué pour l'Angleterre. Mon bateau était un Aviso, il s'appelait «Le Belfort». J'ai eu beaucoup de chance car sur 3 bateaux mis à la mer, 2 étaient coulés. Nous avancions au milieu de cadavres d'hommes et de chevaux. Enfin nous sommes arrivés à Folkestone.

Y êtes-vous resté longtemps ?

Non, le lendemain, on nous a amené à Southempton où de nouveau, on nous a réuni dans un bateau. Cette fois, c'était un bateau belge, il s'appelait «Le prince Charles» et c'est comme cela que je suis arrivé à Cherbourg.

Qu'y avez-vous fait ?

On nous a regroupés à Evreux, on voulait nous diriger sur L'AIGLE pour faire de la résistance. Mais les allemands y étaient déjà. Alors, nous avons reculé vers Angers, Le Mans, puis dans les Deux Sèvres jusqu'à Combrande. Là, nous avons été faits prisonniers.

> *J'ai vu une pierre tombale s'envoler et me passer au ras des moustaches...*

Comment cela s'est-il passé ?

On nous a fait remonté à pied jusqu'au Mans où un camp était installé sur la piste des 24 heures. De là, on nous a entassés dans des wagons à bestiaux et en route pour l'Allemagne.

Et c'est là que va commencer l'aventure ?

Oui, lors d'un ralentissement du train, nous avons sauté à plusieurs sous les feux des mitrailleuses et nous nous sommes tapis dans les fossés. Ce fut ma première évasion. Hélàs, les allemands stoppèrent le train et nous ramenèrent vite fait. Ensuite, nous sommes rassemblés à Limbourg. Après la classique séance de dépouillage et de coiffeur, on nous dirige vers le Stalag de Frankenthal.

Vous n'étiez pas à ce que l'on m'a dit, un prisonnier «modèle» ?

Pas du tout. J'ai d'ailleurs été battu sauvagement parce que j'avais dit «boche» à un allemand. C'est un officier qui avait été ingénieur dans les Mines de Oignies qui a mis fin à la correction. Mais j'ai quand même fait quelques jours de prison.

On m'a dit également que dans ce camp, vous avez fait de la résistance à votre manière ?

Oui, c'est vrai. On travaillait dans une fonderie qui fabriquait des pompes pour les sous-marins. On introduisait des écrous dans l'alliage pour qu'il casse. Quelques prisonniers se sont évadés en se cachant dans les pompes, ils sont ainsi retournés à Cherbourg. Il fallait beaucoup de courage pour faire ça. Un jour, avec une lampe de poche, je suis monté sur le toit des ateliers et j'ai fait des signaux aux avions de la R.A.F. qui ont bombardé l'usine. C'était très risqué. Certains prisonniers étaient prêts à vendre n'importe qui pour un simple mégot.

Vous avez commencé là votre cycle d'évasions. Racontez-nous.

A un moment, j'ai eu accès à un endroit où il y avait un dépôt de vêtements. J'en volais

Nous volions des pommes de terre et nous les dissimulions dans notre cache-nez pour manger.

pour les copains qui voulaient s'évader. Un jour, j'en ai pris pour moi et je suis parti ; mais j'ai été repris 10 jours plus tard à Bitch. C'était ma 2ème évasion. Quelques jours plus tard, je me sauvais pour la 3ème fois et pour la 3ème fois, je fus repris cette fois en gare de Sarrebrück. Alors, on me mit en prison. Comme je parlais couramment le flamand, je servais d'interprète. Un jour dans la cour de la prison, il y avait un vélo. Je suis monté dessus et suis parti... c'était ma 4ème évasion. Bien vite rattrapé, on me désigna pour être interné dans le camp de Rawa Ruska. J'ai changé d'identité avec un polonais qui s'appelait SIAZIK et qui voulait retourner dans son pays. Ensuite j'ai volé une paire de cisailles et la main entourée d'une couverture, j'ai découpé les barbelés du camp pour m'évader une 5ème fois. Malheureusement, j'ai été repris à Aix-la-Chapelle.

Cela n'a pas dû très bien se passer ?

Oh là ! là ! pas du tout. On m'a entassé avec d'autres dans des wagons à bestiaux et nous avons roulé 7 jours et 7 nuits jusqu'au camp où nous devions être fusillés. Mais on nous a envoyés aux travaux forcés dans les marais du Tripet où Napoléon perdit une partie de son armée. Nous devions y construire une voie de chemin de fer. Dans la boue, dans le froid, atteints par des maladies comme la dysenterie et la peste, mal vêtus, mal nourris, battus par nos gardiens, des soldats SS russes engagés volontaires, j'ai eu le genou percé par une baïonnette et l'orteil gauche écrasé. Nous volions des pommes de terre et nous les dissimulions dans notre cache-nez pour manger.

Comment vous en êtes-vous sorti ?

Je serais sans doute mort si le patron de l'usine où je travaillais avant la guerre n'avait réussi à me faire sortir avec quelques uns de mes camarades. Je suis donc rentré de captivité le 27 août 1942.

Alors, une vie normale a pu reprendre ?

Certainement pas ! Je suis entré dans la résistance F.F.I. sous les ordres du commandant Antoine HUTIN de Pont-à-Vendin et du Commandant Général DASSONVILLE alias SIMEON.

B.B. 2000 : Que faisiez-vous ?

Je volais de la gomme et des produits explosifs pour les résistants. J'allais leur porter au bout des pâtures qui se trouvent derrière l'usine près du Marais de Wingles. C'était un devoir de patriote. J'ai plus d'une fois failli me faire prendre, mais j'étais «très culotté».

En 1950, je fus embauché à la Mairie de Billy-Berclau comme ouvrier communal et j'y suis resté jusqu'en 1973.

On comprend alors pourquoi M. Clotaire VERBEKE est titulaire de :

- la médaillé des Evadés, la médaille du Combattant, la médaille commémorative des Barettes France, la médaille du Combattant Volontaire de la Résistance, de la croix du Combattant Volontaire, de la Croix d'Interné résistant, de la Croix Militaire, de la Croix des Déportés internés, Résistants de RAWA RUSKA 1942, Ancien de Dunkerque 40 au 1er juin inscrit au Livre d'Or.

Aussi, c'est légitimement que peuvent être fiers : son épouse, ses 3 enfants, ses 6 petits-enfants et ses 11 arrières petits enfants.

La récompense suprême lui fut remise des mains du Président de la République M. François MITTERRAND, le 8 mai 1991.
Ce jour là, lui fut décerné la Légion d'Honneur sous l'Arc de Triomphe des Invalides au cours d'une cérémonie grandiose.

Le projet d'aménagement de l'entrée de ville côté DOUVRIN

description :

L'aménagement consiste pour l'essentiel à relier physiquement la Cité de la Fosse 5, esseulée, aux premières habitations de l'agglomération mais également à faciliter l'intégration paysagère des diverses implantations industrielles et du magasin ATAC.

Ainsi, du côté Sud c'est à dire du côté de la zone industrielle, le traitement paysager consistera à réaliser des merlons souples en arrière des bâtiments industriels, engazonnés et plantés... le but étant de «poser» ces locaux dans un écrin de verdure. Du côté des habitations, de la Fosse 5 au magasin ATAC, il s'agit de créer une liaison qui guidera le regard vers l'entrée de ville... grâce à l'installation d'un alignement d'arbres à tiges plantés sur une plante-bande de végétaux couvre-sols, accompagnée d'un trottoir en béton lavé de couleur claire. L'esthétique sera mélée à la sécurité par la création d'un vrai trottoir de ville.

Quant aux abords du magasin, ils seront traités de la même façon (trottoir, arbustes, couvre-sols) avec quelques aménagements de type bocager permettrant d'intégrer ce bâtiment dans l'environnement agricole.

Les partenaires de ce projet sont bien entendu la commune qui prend en charge toute la partie «Sud», le SIZIAF la partie «Nord», le magasin ATAC mettant en oeuvre la partie qui concerne son bâtiment.

Il va sans dire que de nombreuses réunions de travail et de concertation ont été nécessaires pour mettre au point ce projet qui deviendra réalité en 1996.

Rue Georges Bizet..

Bientôt en sens unique

Le 4 décembre, les riverains des rues Bizet et du 14 juillet étaient réunis en Mairie afin de faire le point sur les problèmes de circulation dans ce secteur. C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre la rue Bizet en sens unique dans le sens Zone Industrielle - grand'rue et de marquer le stationnement au sol sur un côté de la chaussée. Un arrêté a été pris et sera applicable dès la pose des panneaux réglementaires.

Concernant la signalisation du virage face au cimetière, il est proposé la pose d'un second flash plus rapide.

Rue du Lieutenet Folliet

Le virage au bout de cette route reliant HANTAY va bénéficier d'une signalisation accrue d'une part par la pose de trois points lumineux supplémentaires et d'autre part par l'installation de bandes sonores au sol annonçant cette courbe dangereuse.

Rue Marcel Sembat

La 2ème tranche d'assainissement se termine dans cette rue et la réalisation de la liaison entre la 1ère et la 2ème tranche sera effective en janvier 1996. A la fin de ces travaux c'est-à-dire dans le courant du 2ème semestre, la voirie sera complètement refaite (trottoirs, bordurations et chaussée).

Les travaux de la 3ème tranche (allant de la rue Sembat à la rue J. Guesde) pourraient démarrer dans le 1er trimestre 1996.

Le C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

DOSSIER

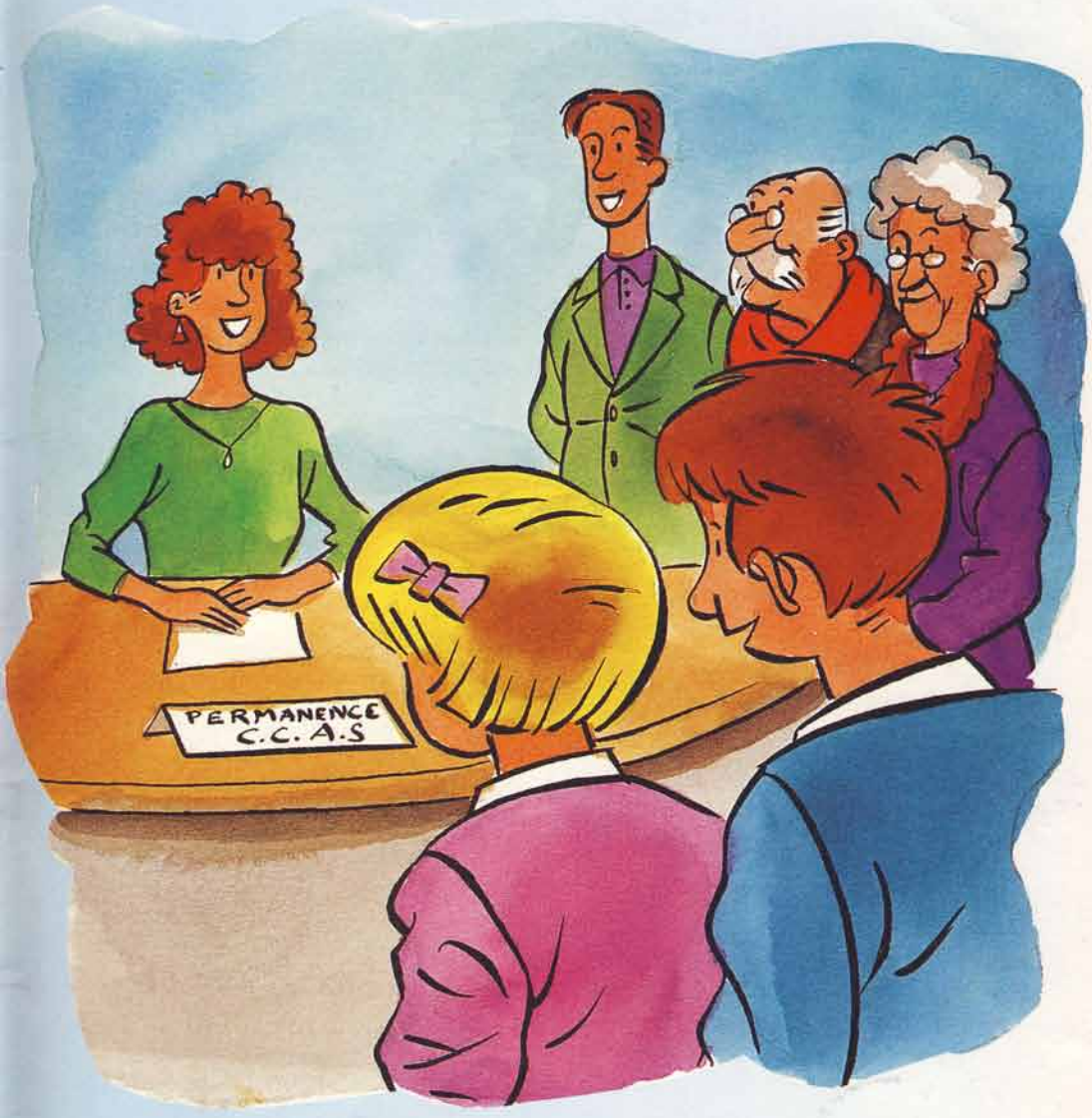

Le C.C.A.S, Centre Communal d'Action Sociale, un organisme qui, du fait de la décentralisation et de la crise économique, a pris une importance considérable dans les communes.

Il est l'endroit où s'abattent toutes les personnes en difficulté. Il est devenu leur ultime recours.

On ne peut calculer le nombre d'heures passées à l'écoute de ces gens à la recherche d'un nouveau point d'ancrage.

Ecouter, consoler, conseiller, aider, voilà son rôle essentiel.

Peu de nos concitoyens connaissent la diversité et la difficulté des tâches qui lui incombent.

Ce dossier a pour ambition d'essayer de faire découvrir le travail généreux mais bien souvent obscur des hommes et des femmes qui s'y consacrent.

Le Centre Communal

historique

Avant 1789

Sous l'ancien régime, la protection des pauvres et des malades est le seul fait de l'église au nom de la charité.

A partir de François 1er, elle devient progressivement celle du pouvoir royal au titre de l'assistance plus ou moins combiné avec le désir d'un contrôle de police.

Les destinataires sont : les vagabonds, les pauvres, les malades, les mendiants.

1789

Révolution française, déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : apparaît alors le rôle de l'Etat. Les communes sont chargées de la bienfaisance, c'est à dire des aides directes.

La nation prend en compte l'éducation physique et morale de l'enfant abandonné sous forme de placement familial à la campagne.

On relève cette phrase dans les écrits de l'époque «Bénéficient d'un placement familial, les enfants orphelins, abandonnés, vicieux, enclins à la débauche...»

1934

Sont institués «les droits sur l'oeuvre sociale, l'assistance médicale» en même temps que sont votés des lois sur «la répression des violences, voies de fait et cruauté sur enfant». Sont installés la même année «les bureaux d'assistance chargés de l'éducation et de l'assistance sociale du peuple par les travailleuses sociales des maisons sociales».

L'assistance devient obligatoire ; l'admission à l'aide sociale est placée sous la responsabilité des communes.

1893

Création des commissions cantonales d'admission

1953

Création du Bureau d'Aide Sociale qui regroupe :

- le bureau de bienfaisance composé de bénévoles qui organisent un système d'assistance facultative
- le bureau d'assistance qui intervient dans le fonctionnement de l'assistance obligatoire

Janvier 1986

Le Bureau d'Aide Sociale devient «le Centre Communal d'Action Sociale». Ce sont des établissements publics existant de plein droit à l'échelon local avec des statuts et un budget propre.

Les structures administratives

L'aide sociale est dotée d'une structure administrative à tous les échelons

Echelon central : le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale

Echelon départemental : Depuis le 1er janvier 1984, le département reçoit compétence quasi exclusive dans le domaine de l'aide sociale, qu'il s'agisse de l'aide médicale générale, de l'aide aux personnes âgées, de l'aide aux handicapés, de la protection infantile, de l'action sanitaire notamment des vaccinations obligatoires.

Echelon intra-départemental : la commission d'admission

Echelon local : le Centre d'Action Sociale CCAS

Organisation du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. est une organisation qui a ses propres statuts et son propre budget.

Il est géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire. Il comprend des élus nommés par le Conseil Municipal et des membres désignés par le Maire parmi les personnes qui s'occupent d'activités sociales. A BILLY-BERCLAU, les 4 élus sont : Michel Leroy, Jean Louvin, Nelly Poteau et Raymond Quéva et les 4 délégués nommés : Rachel Baly, Reine Marie Boussemart, Marie-Augustine Dhennin, Paulette Nachtergaele

Les moyens du C.C.A.S

Les moyens financiers

Les ressources ordinaires sont :

- les subventions de la commune ou d'autres collectivités
- les subventions éventuelles des Caisses de Sécurité Sociale
- le produit des quêtes ou des collectes, par exemple quête des mariages
- les revenus du patrimoine
- le tiers des produits de concessions de terrains dans les cimetières
- les remboursements par le service départemental d'aide sociale de frais d'enquête pour dossier d'aide légale
- la contribution versée par certains bénéficiaires aux frais de fonctionnement de certains services comme l'aide ménagère.

Les moyens en personnel

Le C.C.A.S. peut recruter le personnel nécessaire à l'exécution des tâches. A vrai dire, cela ne se produit que dans les villes importantes. Dans les communes petites ou moyennes comme BILLY-BERCLAU, le CCAS ne peut compter que sur le dévouement bénévole des membres du Conseil d'Administration complété par le travail d'agents communaux mis à leur disposition.

Chez nous, les chevilles ouvrières du CCAS sont MM. Jean Louvin et Michel Leroy, Membres élus du C.A. Mmes Monique Gruchala et Sylvie Duchilier, agents communaux.

d'Action Sociale

Des DOSSIERS...

Les employés qui travaillent au CCAS établissent quantités de dossiers destinés à des organismes particuliers pour des aides particulières. Il est parfois bien difficile de se retrouver dans cette avalanche de sigles. Nous allons essayer de présenter les plus courants :

Les dossiers R.M.I
(Revenu Minimum d'Insertion)

Il est attribué aux personnes de plus de 25 ans ayant des ressources inférieures à 2 000 F par mois. Des dérogations peuvent être accordées aux personnes de moins de 25 ans à condition qu'elles aient charge de famille et ne touchent pas «l'allocation parent isolé».

Les sommes allouées sont différentes selon chaque cas :

- la personne n'a aucune ressource ; elle reçoit la totalité du RMI soit 2 047 F par mois (pour une personne vivant seule).
- elle a des ressources du type «indemnités de chômage» ; les sommes qu'elle recevra viendront en complément de ce qu'elle touche déjà.

Les dossiers d'insertion

Il est obligatoire aux allocataires du RMI d'établir un dossier d'insertion. C'est la partie I du RMI. Ces dossiers ont pour but de réadapter les chômeurs au monde du travail.

C'est la C.L.I (Commission Locale d'Insertion) située à BETHUNE qui étudiera ces contrats. Elle dirigera le RMiste vers un MAO (Module d'Accueil et d'Orientation) chargé de développer les compétences des personnes selon leur aptitude.

Des chantiers-écoles mis en place deci-delà comme celui d'HAISNES qui fonctionne avec la FOL (Fédération des Oeuvres Laïques) permettent de redonner courage et goût de vivre à ces hommes destabilisés par le chômage.

Là encore, les employés du CCAS se chargent de guider dans les méandres pas toujours faciles de ces organismes.

Mais attention, si établir un dossier d'insertion est obligatoire, son rôle est d'encourager le bénéficiaire du RMI à rechercher un travail, non à l'y obliger.

Les dossiers de demande d'Allocation Compensatrice

autrefois appelés «tierce personne»

Concernent les personnes quelque soit leur âge qui ont besoin d'aide pour les actes essentiels de la vie.

Ces dossiers sont transmis au Conseil Général. Celui-ci envoie un contrôleur au domicile du demandeur qui jugera et selon son rapport, l'aide sera accordée ou non, sachant que cette allocation tient compte des ressources du malade.

Les dossiers de demande de carte d'invalidité pour la COTOREP

COTOREP : Commission technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel.

Les imprimés sont à retirer en Mairie. Il revient au médecin traitant de les remplir. Ces dossiers sont alors transmis à la Commission qui décide. Là, il n'y a pas de représentant des communes. Cette commission dépend de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) donc de l'Etat.

... et des SIGLES

COMMENT FONCTIONNE LE CCAS ?

LES RÉUNIONS

Elles ont lieu suivant le nombre de demandes à traiter et en cas d'urgence. Au cours de ces réunions, les membres du C.A. examinent les demandes de secours de toute nature, entérinent les décisions d'urgence prises par le Maire, Président du CCAS.

Quelles sortes de secours ?

Aux personnes dont le dossier a été retenu, sont attribuées tous les 3 mois des secours en espèces suivant un barème établi.

En fin d'année, les personnes secourues reçoivent en outre des secours pour le paiement de leur chauffage et une provision de pommes de terre.

Des aides particulières sont distribuées à l'occasion des fêtes de fin d'année

- des bons d'achat chez les commerçants locaux aux CES ayant travaillé pour la commune
- des colis et des friandises aux personnes de plus de 65 ans
- un mandat de 400 F aux militaires du contingent

Une INNOVATION dont BILLY-BERCLAU fut le phare : le R.M.E

Le Revenu Minimum Etudiant est alloué suivant un barème qui a été établi par le C.A. du CCAS. Il prend en compte :

- les ressources de la famille
- le genre d'études poursuivies par le jeunes et les frais qui en découlent.

En 1995, ces sommes se situaient dans une fourchette comprise entre 100 F et 1 050 F par mois.

C'est en tout un effort de 500 000 F qui a été consenti par la Municipalité et distribué par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le Centre Communal

Une Interview de MM. LOUVIN Jean et Michel LEROY, deux élus qui s'investissent totalement dans leur mission

Jean LOUVIN, Adjoint chargé du CCAS est un habitué des cas difficiles. Représentant du Secours Catholique à BILLY-BERCLAU, membre actif du Comité d'Entraide qui vient au secours des personnes en difficulté, il était tout désigné pour se charger de l'aide sociale au sein de l'équipe municipale.

Michel LEROY, lui, s'il est nouveau dans l'équipe, a une grande expérience des rouages administratifs des services sociaux. En effet, pendant 38 ans, il a travaillé à la Sécurité Sociale, s'occupant exclusivement des cas difficiles. Avant d'être élu puis nommé Conseiller Municipal délégué, il mettait déjà bénévolement ses compétences au service de la population.

B.B.2000 : M. LEROY, expliquez-nous quel est votre rôle au sein du CCAS

M. LEROY : J'essaie de mettre mes connaissances des lois et mes connaissances des rouages de l'administration au service des personnes qui viennent me voir.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?

M. LEROY : Prenons le paiement d'une facture d'eau. Imaginons un couple qui doit 1500 F. Pour des raisons diverses, il ne peut payer. Il ne s'agit pas pour moi de donner de l'argent mais d'étudier avec eux toutes les possibilités d'arrangement avec l'organisme débiteur : étalement de la dette, plan d'apurement. Pour cela, il faut aider les gens à faire leur courrier, à entrer en contact avec les décideurs de manière à ce que tout le monde s'y retrouve et surtout que l'eau ne soit pas coupée.

En somme, vous avez un rôle pédagogique.

M. LEROY : Je le considère comme cela. Mon but est de remettre les gens sur les rails, de leur montrer qu'ils sont capables de résoudre eux-mêmes leurs problèmes. J'essaie de leur ouvrir les portes, à eux ensuite de se prendre en main.

Y parvenez-vous ?

M. LEROY : Pas toujours, mais souvent. Les gens et c'est normal parce que c'est très compliqué, ont du mal à se reconnaître dans tout le fatras des possibilités offertes par la loi. Il suffit bien souvent de les diriger vers le bon bureau et de leur faire connaître leurs droits.

M. LOUVIN, on vous voit chaque jour et des heures durant dans votre bureau. Qu'y faites-vous ?

J. LOUVIN : Je reçois toutes les personnes qui font appel à moi, je les dirige vers Michel LEROY, vers le Maire, vers l'Assistante Sociale suivant les cas.

L'Aide médicale

Elle dépend exclusivement du Conseil Général. Elle est accordée après étude du dossier par une commission d'admission qui se réunit chaque mois au chef lieu de canton : DOUVRIN.

Cette commission est placée sous la responsabilité du Président du Tribunal de Grande Instance et se compose :

- d'un rapporteur du Conseil Général qui présente les dossiers
- d'un élu du Conseil Général
- d'un représentant des allocations familiales
- d'un représentant des diverses caisses d'assurance maladie.

Les élus et les employés du CCAS peuvent assister à ces réunions pour défendre leurs dossiers.

Un exemple concret :

M. et Mme X traversent une période difficile. Ils ont besoin d'aide médicale. **Que faire ?**

La première chose : frapper à la porte du bureau du CCAS ; employée et élu responsable leur donnent un bon d'urgence qui permettra dans l'immédiat de consulter un médecin et de régler le pharmacien.

Deuxième chose : établir un dossier où seront indiquées toutes les ressources de la famille. Au vu de ces ressources et des charges, la commission d'admission donnera son accord pour : prendre en charge la totalité des frais ou prendre en charge une partie des frais ou refuser la prise en charge.

Dans tous les cas, les dossiers sont revus régulièrement car les aides ne sont pas acquises à vie.

L'hospitalisation

2 cas

Il y a acte chirurgical : les frais sont couverts à 100 % par la Sécurité Sociale, reste le forfait journalier à payer.

Il n'y a pas acte chirurgical : restera à régler le forfait journalier et le ticket modérateur.

Cependant, chaque fois que cela est possible, on demande aux personnes de souscrire une Mutuelle.

Les soins dentaires

Un devis est demandé. Il sera étudié par la commission

L'aide sociale aux personnes âgées

C'est au CCAS que sont préparés puis envoyés au Conseil Général, les dossiers qui concernent les placements : en Maison de Retraite, en Centre médical.

Pour les admissions dans les MAPAD, les dossiers sont préparés par le personnel des MAPAD agréées comme c'est le cas à BILLY-BERCLAU

d'Action Sociale

Budget d'Aide Sociale du Conseil Général

Budget d'Aide Sociale de la commune

On l'a vu le Conseil Général intervient pour une partie importante dans l'aide sociale

Son budget est constitué par ses ressources propres, mais aussi par le contingent d'aide sociale que lui verse la commune.

Ces sommes sont calculées suivant un barême qui tient compte - de la richesse de la commune et du nombre de personnes secourues.

D'année en année, malheureusement, crise économique oblige, le contingent d'aide sociale s'est fortement accru ; c'est ainsi que de **1 400 000 Fen 1993** il est passé à **1 600 000 F en 1995.**

Le rôle de l'assistante sociale

Employées par le Département après des études et l'obtention d'un diplôme très spécifique, elles travaillent en partenariat avec les communes pour traiter les problèmes sociaux en général.

A BILLY-BERCLAU, **Mme Nicole BROSS** tient une permanence tous les lundis après-midi au Centre d'Animation Sociale Charles JORISSE.

Au C.C.A.S., elle apporte sa technicité, sa connaissance de l'Administration, son expérience pour régler les problèmes de toute nature. Lors de ses permanences, elle règle des problèmes ponctuels. Quand cela est nécessaire, viendra derrière un suivi des familles qui peut se prolonger dans le temps.

Son but est surtout de redonner confiance et de diriger vers médecin, psychologue, associations, suivant le cas et les difficultés rencontrées. Il faut montrer que chaque individu est capable de se prendre en charge.

Il existe 2 grands types d'assistantes sociales :

- celles qui ont en charge les enfants en danger
- celles qui, d'une manière plus générale, s'occupent des familles. Elles ont là un rôle pédagogique et financier.

Bien qu'elles soient tenues au secret professionnel, certaines personnes hésitent à venir les consulter. C'est pourquoi on peut aussi les joindre par téléphone : **21.43.01.68.**

Suivant le problème auquel il faut faire face, on oriente vers telle ou telle assistance sociale.

Venir les voir et leur parler est déjà un premier pas vers la prise en main des difficultés.

Car les difficultés de la vie ne sont ni une tare, ni un délit : chacun peut un jour les rencontrer. Il n'y a alors aucune honte à venir demander conseil et appui.

suite de l'iterview de MM. LOUVIN et LEROY

Ensuite, que se passe t-il ?

J. LOUVIN : Nous nous concertons et nous décidons ensemble ce qu'il y a lieu de faire. Je fais partie du CCAS depuis de nombreuses années, j'en connais, si j'ose dire, toutes les ficelles. Quand un cas est difficile, quand les personnes n'arrivent pas à s'en sortir seules et qu'il faut agir vite, alors j'interviens.

Quels sont vos rapports avec le CCAS ?

J. LOUVIN : Le Maire est Président du CCAS mais il a un nombre incalculable des tâches, il ne peut tout faire surtout s'il doit garder une certaine sérénité au moment des décisions. Aussi, je l'aide de mon mieux. J'établis des fiches pour chaque cas. Le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration qui est souverain. Je ne prends que les décisions d'urgence. Je soumets ainsi toutes mes fiches au Maire qui préside l'Assemblée et nous pouvons discuter en toute sérénité et en toute équité lors des réunions.

En somme, vous avez un rôle de coordinateur ?

J. LOUVIN : On peut le voir comme cela. Mais je voudrais vous parler de certaines dispositions que nous avons prises et qui vont dans le sens de ce qu'a dit Michel LEROY tout à l'heure. Voyez-vous dans le règlement de leur dette, certaines personnes ont du mal à gérer leur argent. Aussi, quand ils ont un peu de liquide, ils viennent nous l'apporter et nous payons à leur place l'organisme débiteur. Nous avons établi un registre où apparaissent les sommes versées, leur destination et la signature du déposant. Cela nous permet de les aider à y voir clair dans le paiement de leur dette. Notre but étant de leur apprendre à le faire seul par la suite, car je partage tout à fait l'avis de Michel LEROY. Nous sommes là pour aider les personnes en difficulté à traverser une période pénible. Nous sommes là pour leur redonner confiance en eux-mêmes.

Cela demande beaucoup de psychologie.

J. LOUVIN : C'est la partie essentielle de notre action. Nous avons d'ailleurs suivi un stage de 4 jours à BETHUNE. Nous étions les seuls élus à le faire et nous avons eu des félicitations pour cela.

Cela vous a-t-il servi.

J. LOUVIN : Enormément. Nous avons appris que chaque cas est unique et que pour comprendre il faut beaucoup écouter t beaucoup observer.

Ce que ne veulent pas comptabiliser ces 2 hommes par discrétion, par modestie, c'est le nombre d'heures d'écoute attentive, le nombre d'heures d'explications patientes qu'ils consacrent au service des personnes que notre société toujours plus compliquée, toujours plus rapide abandonne sur le bord du chemin. Qu'il nous soit permis aujourd'hui au nom de toute la population de les en remercier.

La visite de Monsieur Michel Delpuech, Sous-Préfet de Béthune pour faire le point sur quelques dossiers difficiles.

Le 22 décembre, une réunion de travail présidée par M. le Sous-Préfet de BETHUNE était organisée en présence de M. Daniel DELCROIX, Maire, des Adjoints, des conseillers municipaux, membres de la commission «urbanisme», des représentants de la Sécurité Civile d'ARRAS, de la Société FONDASOL, de la Direction Départementale de l'Equipement de BETHUNE et CAMBRIN, de la Chambre de commerce et d'industrie de BETHUNE, du Crédit Immobilier d'OIGNIES, du Crédit Immobilier de LENS.

2 sujets étaient à l'ordre du jour : les désordres observés dans la rue du 8 mai et d'autres secteurs de la commune et les logements locatifs.

Les désordres

Rappelons que depuis quelques mois, les riverains de cette rue s'étaient aperçus que les murs et le sol de leur habitation bougeaient. Au mois de juillet dernier, M. le Sous-Préfet faisait une première visite sur place et constatait les anomalies.

Sur son conseil, M. DELCROIX confiait à la Société FONDASOL la préparation d'un dossier «catastrophe naturelle». C'est le résultat de leur étude qui fut présenté ce jour par M. Edgard BOCQUET, Premier Adjoint chargé du dossier.

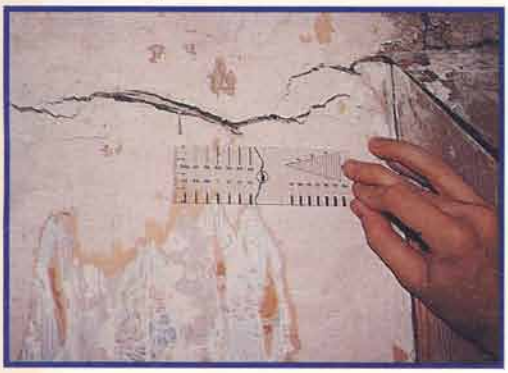

Des causes géologiques, des causes climatiques

BILLY - BERCLAU est bâti en partie dans le lit de l'ancien canal d'AIRE à LA BASSEE qui a été remblayé avec les moyens du XIXème siècle c'est-à-dire sans compactage.

Au point de vue climatique, depuis 1990, nous avons subi des périodes de grande sécheresse suivies de périodes de grande humidité.

La nature du remblai et la composition du sous-sol formé d'alluvions modernes, liée aux variations climatiques provoquent gonflement et rétractation du sous-sol. Les maisons assises sur des fondations aussi instables bougent.

Quelle partie de la ville cela concerne t-il ?

L'alerte donnée par les riverains de la rue du 8 mai a permis de constater que tout un secteur situé au delà d'une ligne allant de la rue J. Guesde en passant par la rue M. Thorez et se prolongeant jusqu'au canal subit les mêmes désordres.

C'est ainsi que 43 foyers (rues du 11 novembre, A. Leroux, Thorez, Zola, Henrichemont) sont également touchés par le phénomène.

Quelles solutions apporter ?

Des témoins mis en place ont permis de constater que malheureusement la situation évolue lentement mais inexorablement. Si l'on pense que, outre les habitations, il y a également des risques au niveau des canalisations d'eau et de gaz, il y a urgence à trouver des solutions :

■ TECHNIQUES en premier lieu

* la première, la plus facile, consiste à interdire le passage des poids lourds - zone industrielle oblige - leur trafic de plus en plus important aggrave encore la situation.

M. le Sous-Préfet a chargé les services de l'Equipement d'étudier, avec les services municipaux, une déviation possible

* Quant au sous-sol par lui-même, on pourrait envisager

- la mise en place de micropieux, sous les habitations

- la mise en place de dalles flottantes pour la route et la réfection du tapis de chaussée

Ces travaux ont un coût extrêmement élevé. Il faut donc se pencher sur

■ LES SOLUTIONS FINANCIERES

* Le dossier d'indemnisation en catastrophe naturelle est en cours. M. le Sous-Préfet le visera quand il sera complètement terminé.

Il conseille à M. DELCROIX de se rendre ensuite directement à PARIS pour le défendre auprès du Ministère de l'environnement.

* Pour les travaux urgents, il conseille à tous les gens concernés de se rapprocher de leur assurance respective. Les problèmes seront alors traités au cas par cas en attendant la décision du Ministère. Un réunion avec les personnes concernées est prévue courant janvier.

Les logements

Cela fait plus d'une année que deux projets de logements locatifs en PLA et PLATS sont à l'étude. Depuis 6 mois, les dossiers techniques étaient bouclés. Restaient à résoudre certains problèmes administratifs.

En effet, dans cette sorte de programme qui dépend à la fois de la commune, de l'Etat, de différents financeurs privés, de différentes sociétés HLM, il s'agit de mettre tout le monde d'accord. Cela se révèle une entreprise difficile avec des obstacles qui semblent parfois insurmontables à franchir.

Or, par ces temps de crise économique, la Municipalité a été saisie de 170 demandes de logements locatifs dont 90 émanent d'habitants de la commune. Il était donc urgent de réunir toutes les parties concernées et de régler les différents existants.

Est-ce la proximité de NOEL ou plus prosaïquement l'intervention ferme du Sous-Préfet..., mais le miracle s'est produit et grâce à la bonne volonté des uns et des autres, les 2 projets - celui de la rue du Général de Gaulle et celui de la rue Joliot - pourront voir le jour au cours de l'année.

Nous en reparlerons plus longuement dans un prochain BILLY-BERCLAU 2000.

Du nouveau

A LA MAISON POUR TOUS

Le mercredi 20 décembre, la Maison pour Tous élisait son nouveau Conseil d'Administration qui se compose de :

Président : Christophe ROUCOUX

Vice-président : LARUELLE Christelle

Secrétaire : PRUVOST Arnaud

Trésorier : BRIQUET Christophe

Responsable d'animation : DROUET Mathieu

Responsable de la communication : MALBRANQUE Christian

Responsable Espace Rencontre : ROUCOUX Linda

Pour 1996, grâce à la prise en main par une équipe de jeunes dynamiques âgés de 17 à 24 ans aidée par une adulte, un nouveau souffle est donné à la Maison Pour Tous. Les jeunes savent prendre des responsabilités. Le programme n'est pas encore totalement figé mais de nombreux projets sont déjà à l'étude dans les domaines de l'animation et des festivités.

Nous sommes néanmoins à l'écoute des idées extérieures et sommes preneurs du savoir de nos aînés afin de nous aider dans notre entreprise et afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés :"dynamiser notre commune, valoriser la jeunesse et garder le bien vivre à Billy Berclau"

1ères compétitions pour 3 athlètes de l'ACBB

3 adeptes de la musculation au sein de l'ACBB participaient à leur première compétition lors du Championnat départemental du Pas-de-Calais, le 9 décembre à COURRIERES.

C'est ainsi que le titre de championne du Pas-de-Calais en épreuve de développé-couché fut décerné à Michèle MENU , catégorie Senior (- de 52 kg) et celui de champion du Pas-de-Calais à Maryan LALLEMANT catégorie Espoir 2 (- de 82,5 kg) ; ils sont donc qualifiés pour les championnats régionaux du 6 janvier prochain. Olivier RENAU, Espoir 2 (- de 67,5 kg) termina 2ème de sa catégorie.

et déjà des résultats.

Comité de Parents d'Elèves de l'Ecole C. DEBUSSY

Le tirage de la tombola de l'école maternelle a eu lieu le jeudi 14 décembre. Les heureux gagnants sont M. et Mme BERNARD, rue G. Mollet à BILLY-BERCLAU ; ils ont en effet gagné un lit d'enfant offert par M. MANNOUBI, Directeur de la Sté MEUBLAMI à Sin le Noble. Mme BERT, les enseignants et le Comité de parents d'élèves remercient toutes les personnes ayant participé à cette tombola.

Au club de Pétanque.

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 14 janvier 1996 à 10 heures précises au boulodrome.

Le renouvellement des licences et les nouvelles adhésions (Fédération Comité Nord-Pétanque) pour 1996 peuvent être effectuées tous les samedis à partir de 14h 30 et les jours de concours. Le prix est fixé à 50 F pour les adultes et 25 F pour les enfants de moins de 16 ans.

Comité local du Secours Populaire de BILLY-BERCLAU

Grâce à vous, cette année encore, l'Opération «Faisans pour NOEL» a connu un franc succès. Il convient de remercier chacune et chacun pour l'accueil réservé à nos vendeurs bénévoles. Votre générosité nous permet, en effet, de récompenser les 60 gagnants de 60 faisans. Ces lots sont à retirer au siège : rue du 8 Mai à BILLY-BERCLAU, tous les jours à partir du 14 décembre de 11 h à 11 h 30.

Résultats de la tombola :

21, 42, 70, 140, 151, 237, 241, 273, 320, 416, 466, 480, 530, 599, 630, 650, 678, 693, 733, 779, 782, 802, 850, 858, 872, 901, 941, 950, 997, 1021, 1059, 1107, 1121, 1199, 1221, 1241, 1271, 1278, 1300, 1301, 1305, 1355, 1374, 1401, 1450, 1470, 1501, 1528, 1541, 1562, 1571, 1641, 1662, 1684, 1711, 1761, 1840, 1852, 1912, 1937.

Le Comité d'Entraide remercie les généreux donateurs.

Le 25 novembre dernier, la collecte effectuée par les nombreux bénévoles des diverses associatives caritatives de la commune a permis de récolter 2 tonnes de denrées non périssables (chiffre supérieur à celui de l'an passé), qui furent remises dès le lundi à la Banque Alimentaire d'HARNES. Signalons que cette Banque Alimentaire permet à toute associative caritative de s'approvisionner durant la période hivernale. Le Comité d'Entraide tient à remercier toutes les personnes - participants et donateurs - pour ce geste gratuit qu'ils ont effectué en faveur des plus démunis.

Il rappelle que les distributions de colis ont lieu au local du Comité 197 rue du Général de Gaulle de novembre à mai. Du 12 décembre à début mars, la remise des colis est effectuée tous les mardis de 14 h à 15 h ; avant et après cette période, elle a lieu tous les 15 jours.

STATISTIQUES 95

42 naissances
16 mariages
28 décès
5 noces d'or
2 noces de diamant
273 cartes d'identité
50 passeports
7 cartes de séjour
88 inscriptions sur les listes électorales

Etat-Civil

Bienvenue à BILLY-BERCLAU à :

CORNIL Pauline, le 19 octobre
ROBILLARD Laurine, le 25 octobre
MORAND Cassandra, le 7 novembre
DORCHAIN Coraline, le 10 novembre
TROUVE Théo, le 11 novembre
AUBIER Mathilde, le 17 novembre

Tous nos voeux de bonheur à :

Dolorès DROUET et LIGOCKI Eric, mariés le 7 octobre
Florence BOLLE et LEROUX Didier, mariés le 28 octobre

Ils nous ont quittés

MOULLE Désiré le 1er octobre
LEROUX Charline Vve RIGALLE, le 2 octobre
RAFIN Magdeleine Vve MORAND, le 2 octobre
DUPIRRE Marie Thérèse Vve GENGEMBRE, le 11 octobre
DUTOIT Ernest, le 16 octobre
CAULLET Germain, le 21 octobre
EHRLICH Désiré, le 9 novembre
LALLEZ Esmérance Vve FLANQUART, le 10 novembre
STEFFE Maurice, le 12 novembre

Pour que NOËL brille de mille feux...

M. Adolphe BERNARD,
Adjoint au Maire
chargé des travaux

Ce sont plus de 80 motifs de décorations de NOEL qui ont été posées ces dernières semaines par les Services Techniques municipaux et ceux du SIVOM des deux cantons. Au total, 5 950 ampoules illuminent, le temps des fêtes de fin d'année, les rues principales de notre commune ainsi que les établissements publics.

Balayage

Ce service est désormais assuré par la Société T.R.U. et les prochains passages auront lieu les :
lundis 15 janvier, 19 février et 18 mars.

Ramassage des produits toxiques

Le 1er ramassage aura lieu le
le vendredi 26 janvier.

2100 colis de Noël distribués

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Centre d'Action Sociale remettaient ses traditionnels colis... au Personnel Communal, aux personnes bénéficiant d'un Contrat Emploi Solidarité, aux enfants des écoles de la commune et des écoles extérieures, aux personnes hospitalisées, en invalidité, en maison de retraite, aux personnes âgées.